








Site Natura 2000 FR2600974

Comité de pilotage
Document préparatoire

14 décembre 2021
10h-12h
ARCY-SUR-CURE

« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »

ORDRE DU JOUR

- Suites données à la révision du périmètre (retour de la commission européenne)
- Bilan d'activité 2021
- Programme d'activité 2022
- Informations et questions diverses

RAPPEL DES OBJECTIFS LIES A L'ANIMATION D'UN DOCOB

Les objectifs de la structure animatrice, définis dans la convention-cadre fixant les modalités d'animation du DOCOB sont les suivants :

- Favoriser l'appropriation locale des objectifs du réseau Natura 2000 ainsi que l'intégration de cette politique dans les processus de développement durable en cours ou à venir sur le territoire concerné ;
- Conduire la mise en œuvre des DOCOB et en assurer le suivi ;
- Procéder à l'évaluation du dispositif et l'améliorer si nécessaire.

SUITES DONNEES A LA REVISION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000

Un travail de concertation entrepris par la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan a abouti en 2019 à un projet de modification de périmètre qui comprenait :

- Des ajustements de périmètre (réductions ou extensions), notamment pour mieux caler le périmètre aux limites cadastrales, communales ou physiques ;
- Des extensions qui ont pour objectif l'intégration d'habitats naturels et habitats d'espèces remarquables contigus ou situés à proximité du périmètre.

Globalement le projet correspondait à des retraits à hauteur de 78 ha et des extensions à hauteur de 848 ha, portant la surface du site de 4070 à 4840 hectares.

Suite à la consultation du 2 décembre 2019 sur la modification de périmètre et les avis exprimés (5 avis favorables, 1 avis défavorable non motivé), le périmètre a été transmis à la commission européenne, qui doit valider ces évolutions.

La commission européenne interroge aujourd'hui les services de la DREAL pour mieux comprendre les retraits proposés. La plupart peuvent être facilement justifiés par le faible intérêt vis-à-vis des enjeux du site. Par contre, deux secteurs forestiers ont été retirés alors qu'ils étaient cartographiés comme habitat d'intérêt communautaire, ce qui va à l'encontre de la politique de la commission européenne en matière d'évolution de périmètre.

Ces secteurs sont localisés sur les communes de TRUCY-SUR-YONNE et de VAL-DE-MERCY (figures 1 et 2).

La DREAL propose de réintégrer dans le périmètre les 2 ou 3 ha couverts par des habitats d'intérêt communautaire. L'avis du Comité de Pilotage est souhaité.

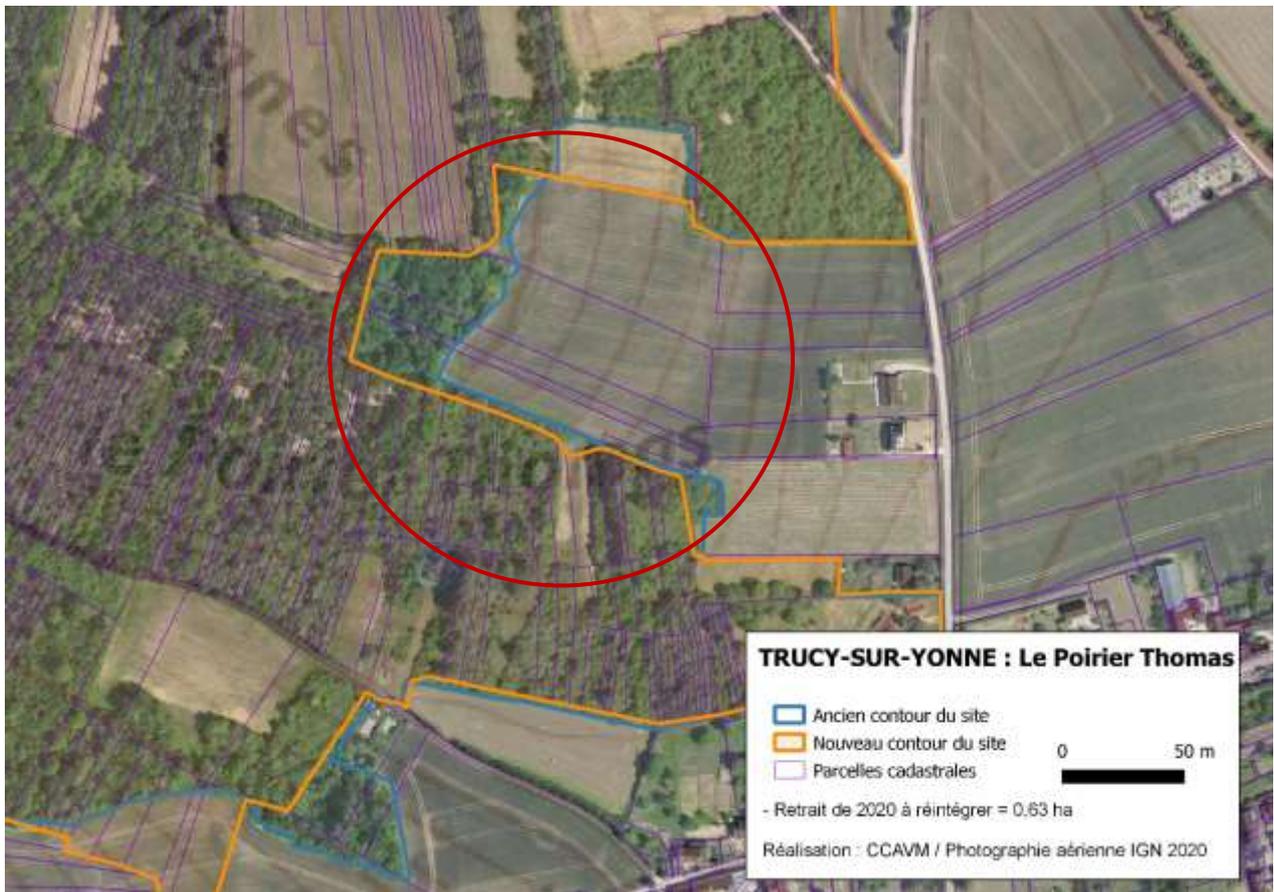


Figure 1 : carte du périmètre à Trucy-sur-Yonne

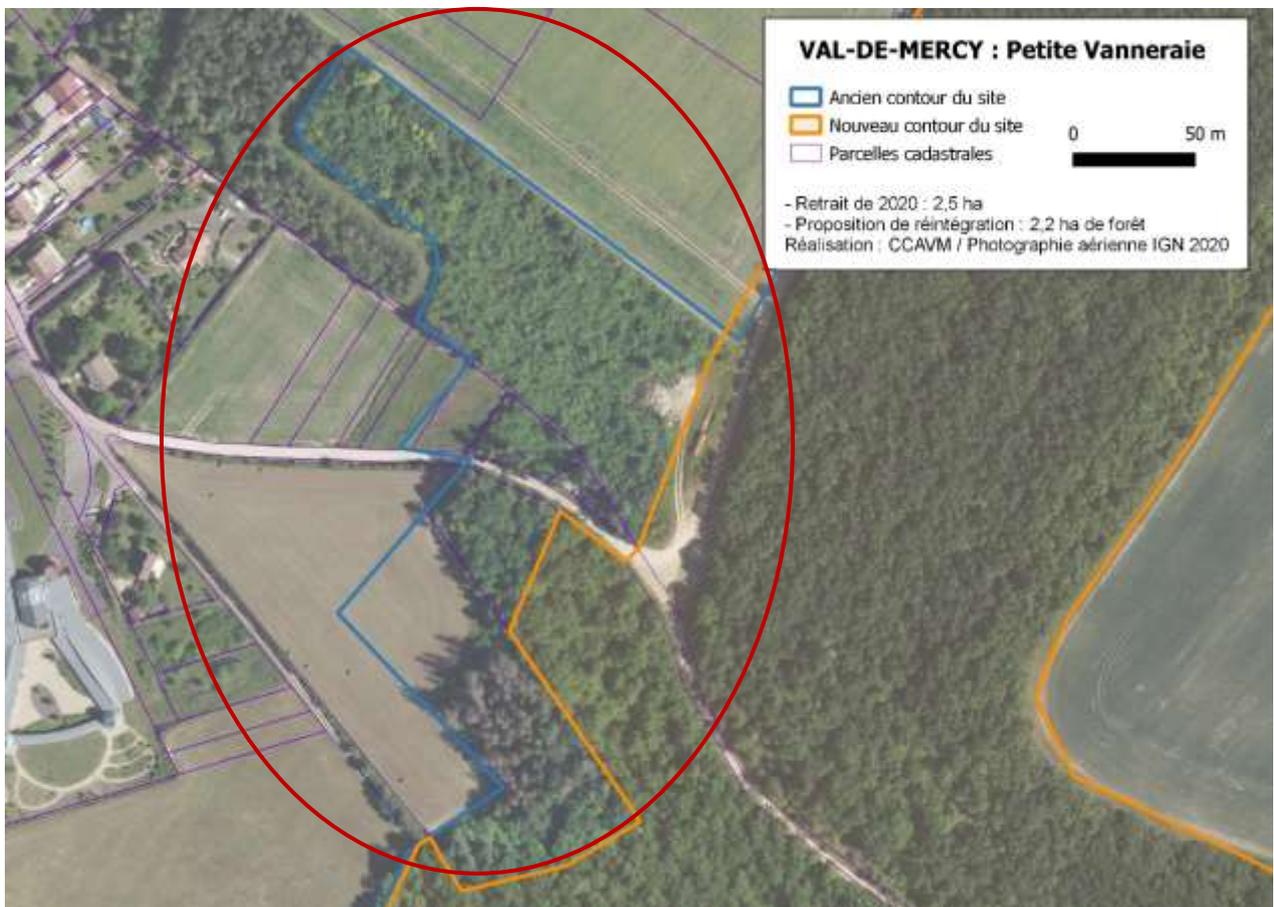


Figure 2 : carte du périmètre à Val de Mercy

RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE D'ANIMATION DU DOCOB DE 2021

Mission (annexe convention cadre)	Action	Prévue et réalisée	Prévue et non réalisée	Non prévue et réalisée	Mesure du Docob concernée* ¹	Objectif du Docob concerné**
1- Communication, Information, sensibilisation	Réunion avec les acteurs locaux et les partenaires : réunion Maire de Bazarnes et Deux-Rivières, viticulteurs d'Irancy + chambre d'agriculture (groupe des 30 000)				M12	E
	Mises à jour du site internet sud-yonne.n2000.fr + page des sites internet de Cravant et Coulanges-la-Vineuse				M12	E1
	Elaboration et distribution des plaquettes des sentiers de Mailly-la-Ville et des boucles de la Cure : 2 x 2 100 exemplaires.				M12	E1
	Réalisation et distribution de la lettre d'info n°3 (6 600 ex)				M12	E1
	Animations diverses en lien avec le site Natura 2000 et ses enjeux : Animation d'un webinaire sur les pelouses calcaires du site Natura 2000 . 2 animations " nuit de la chauve-souris " à Arcy-sur-Cure et Irancy				M12	E1
	Création et diffusion d'outils de communication pour les contrats de Coulanges-la-Vineuse et du blockhaus de Cravant				M12	E1
	Réédition du "guide de bonnes pratiques sylvicoles" / Non réalisé				M12	B / E
	Elaboration et distribution de la plaquette du nouveau site / Non réalisée				M12	E1
	Réflexion sur l'opportunité de mettre en place un concours "pratiques agro-écologiques" (Ministère Agriculture et Alimentation) sur le territoire du site Natura 2000 / Non réalisée				M7 / M6 / M12	A1 / C3 / E
	Participation et obtention du Grand Prix national Natura 2000 catégorie "Action visant au bon état de conservation" avec le contrat "aménagement d'un blockhaus pour les chauves-souris".				M12	E
	Ecriture d'un texte (chauves-souris et bocage) pour le projet paysages de Bourgogne « ce n'est pas l'œil qui voit, c'est l'esprit » coordonné par Latitude 21.				M12	E1
	Modification de la signalétique du sentier boucles de la Cure à Arcy-sur-Cure.				M12	E1
2- Veille, conseil et appui technique, articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires : - Suivi de la révision des sentiers de randonnées du CD89 sur le site (PETR), - Mise à jour des panneaux d'infos du PETR sur le rocher du Saussois, - Réunions projet d'aménagement du Saussois (CENB), - Réunion Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (CENB, Mailly-le-Château) - Suivi des projets du CENB sur le site N2000 - Réunion « stratégie aires protégées » (DREAL) - Réunion de lancement du PCAET (CCAVM) - Réunion « rénovation énergétique » (PETR) - Réunion vignobles vézéliens et enjeux milieux naturels (DREAL) - Réunion du groupe Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) de Yonne - Rencontre d'un propriétaire forestier pour renouvellement de son Plan Simple de Gestion - Participation à l'atelier environnement du ScoT du Grand Auxerrois				M13	G1 / G2
	Informations et renseignements sur l'évaluation des incidences : - Consultée sur un défrichement à l'Isle-sur-Serein - Consultée sur des projets parc éolien à Annav-la-Côte, Dissangis, et parc photovoltaïque à Girolle - Informations sur l'évaluation des incidences pour un cabinet d'architectes				M13	G2
	Inauguration 1er ENS de l'Yonne à Voutenay-sur-Cure				M13	A1 / G
	Réflexion sur la mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale de Girolles en site N2000				M13	B
	Sortie terrain avec l'Office Français de la Biodiversité pour constat hors-piste sur les côtes de Cravant-Irancy				M10	A2

¹ Liste des mesures* et des objectifs** du Docob ** : voir Annexe.

Mission (annexe convention cadre)	Action	Prévue et réalisée	Prévue et non réalisée	Non prévue et réalisée	Mesure du Docob concernée*1	Objectif du Docob concerné**
3- Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	Mise en œuvre de la contractualisation : - Suivi administratif et technique du contrat " Gestion et restauration des pelouses sèches calcicoles par éco-pâturage et broyage " de Coulanges-la-V. - Suivi administratif et technique du contrat " mise en défens et aménagement d'un blockhaus pour les chiroptères " à Cravant - Aide ONF pour demande de paiement contrat fermeture des cavités de Mailly-la-V. - Accompagnement des communes de Brosses et Mailly-le-Château pour des projets de contrats de pâturage sur pelouse calcaire. - Projet de contrat d'aménagement du gîte à Grands Murins de l'Isle-sur-Serein				M11 (M1, M2, M8, M12)	D2 (+ A1 / C1 ou C2)
	Mise en œuvre d'actions non contractuelles : - Accompagnement commune Fontenay -près-Vézelay pour retrait de pins brûlés sur le Mont Bottrey Projets aménagements gîtes à chiroptères secteur du Serein et Arcy-sur-Cure Suivi des projets d'arrêt de protection de biotope sur les cavités à chauves-souris d'Arcy-sur-Cure, Mailly-la-Ville et Cravant.				M11 / M15	D2
	Réalisation de l'évaluation du pâturage sur la pelouse de la Conge à Coulanges-la-V				M1	A1
	Suivi des colonies de mise-bas et hibernation de chauves-souris. Prospection de nouveaux gîtes sur le site Natura 2000.				M15	F1
	Mise en place d'un protocole de suivi de l'activité des chiroptères sur les secteurs de mise-bas (selon protocole national Vigie Chiro) et mise en œuvre de la première année de suivi. Saisie et analyse non réalisées				M15	F1 / F2
	Pose de piège photos devant la cavité de Vincelles pour mesurer la fréquentation humaine pendant la phase d'hibernation des chiroptères				M10	C1
	Saisie et rédaction du rapport d' évaluation de l'état de conservation des pelouses réalisé en 2020.				M15	F1 / F2
	Mise en place d'un protocole d'identification de la qualité écologiques des habitats forestiers				M15	F1 / F2
4- Evaluation et amélioration du dispositif	Participation aux réunions des services de l'Etat et du réseau Natura 2000 : Club opérateur N2000 (2 jours) Réunion animateurs Yonne				M11 / M14	D / E / F / G
	Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges sur les thématiques du site : Groupe de travail forêt du club opérateur N2000 Rencontres nationales chiroptères Webinaire forêt en libre évolution Séminaire pollinisateurs en milieu naturel Webinaire suivi des effets non intentionnels (ENI) sur la Biodiversité Journée technique du CENB "évaluation de l'état de conservation des pelouses"				M11 / M14	D / E / F / G
5- Gestion administrative et financière et suivi de l'animation	Montage et suivis des dossiers administratifs et financiers : Demande de solde 2020 et de paiement intermédiaire 2021 Demande subvention animation du Docob 2022-2023				M11	D1
	Réunions techniques de suivi de l'animation : Points de suivi avec la DDT et le président du Copil, réunions des agents de la CCAVM				M11	D1
	Formation à l'utilisation de l'outil "Système d'information du réseau Natura 2000" (SIN2), mise à jour des données en cours				M11	D1
6- Relation et animation du Comité de pilotage	Organisation et animation du COPIL : Compte-rendu copil dématérialisé 2020 Copil du 14/12/21				M11	D1
7- Formations	Stratégie de préservation et de reconquête de la biodiversité ordinaire sur son territoire				M11	E
	Evaluer la biodiversité et la fonctionnalité écologique des sites avec l'indicateur de Potentialité Ecologique (IQE)				M11	F2
	Inventaire et suivi de la biodiversité forestière (4 jours)				M11	B
	Formation protocole vigie-chiros (en visio)				M11	F2

L'activité d'animation en 2021 a permis de mettre en œuvre 11 des 17 mesures et pour répondre à l'ensemble des objectifs du Docob. Aucune action n'a été mise en œuvre pour les mesures M3, M4, M5, M6, M9 et M17.

REPARTITION DU TEMPS D'ACTIVITE PAR MISSION EN 2021 (DU 01/01 AU 24/11)

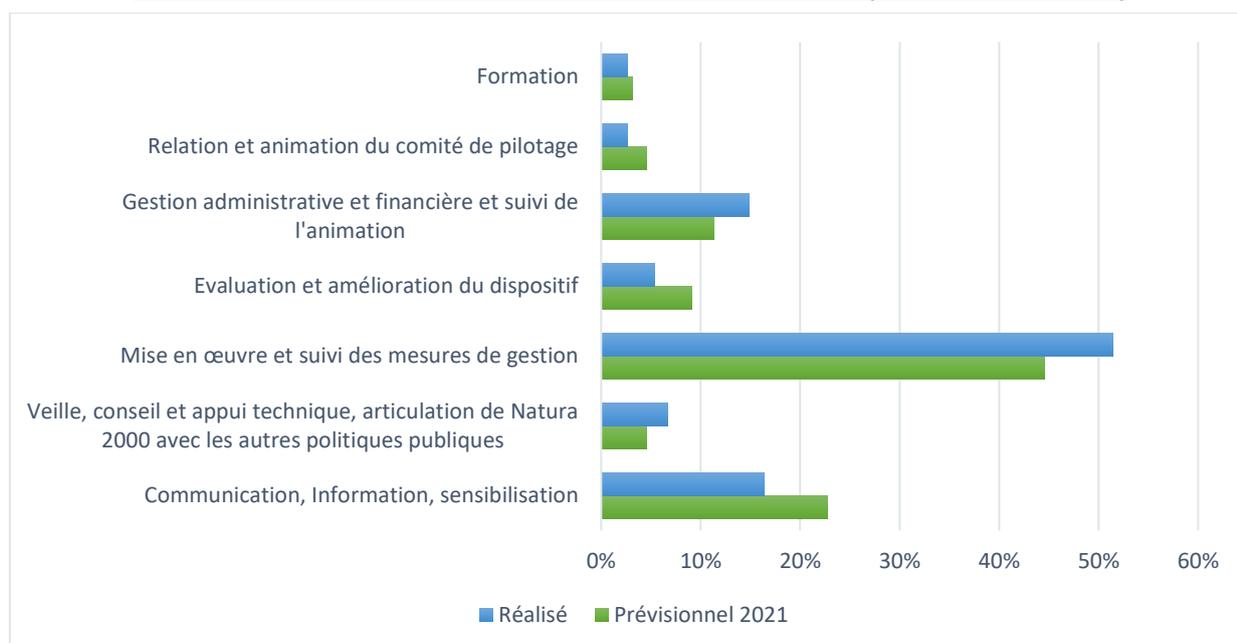


Figure 3 : diagramme de répartition du temps d'activité par mission

Malgré de légères différences, la répartition du temps d'animation réalisé sur les différentes missions reste cohérente avec le prévisionnel. Ces données seront à ajuster sur les 12 mois complets de l'année 2021.

Il est important de noter que depuis le 1^{er} octobre 2021, l'animation est assurée sur un temps incomplet à 80 % suite à la réduction du temps de travail de la chargée de mission.

CONTRATS NATURA 2000 ENGAGES EN 2021

Dates du contrat	Nom contrat	Porteur du contrat
2018-2022	Pâturage pelouse Côte de Char - Saint-Moré	CEN Bourgogne
2019-2023	Restauration et pâturage pelouse Sur la Roche -Saint-Moré	CEN Bourgogne
2019-2023	Fermeture des cavités de Mailly-la-Ville	CEN Bourgogne
2020-2024	Pâturage pelouse Mont Lignon - Fontenay-près-Vézelay	CEN Bourgogne
2020-2024	Pâturage pelouse Voutenay-sur-Cure	CEN Bourgogne
2020-2024	Mise en défens et aménagement d'un blockhaus pour les chauves-souris	CHARRIAT William
2021-2025	Restauration et entretien pelouse de la Conge - Coulanges-la-Viveuse	Commune de Coulanges-la-Viveuse

7 contrats Natura 2000 sont engagés en 2021 sur le site Natura 2000, sur les territoires de 6 communes. 6 d'entre eux ont fait l'objet d'opérations cette année (les travaux de fermeture des cavités de Mailly-la-Ville avaient été réalisés en 2020). Sur ces 7 contrats, 5 concernent l'entretien et/ou la restauration de pelouses sèches calcicoles (habitat 6210) et 2 concernent des aménagements en faveur des chauves-souris.

BILAN FINANCIER DES ACTIONS NATURA 2000 EN 2021

Le budget total investi sur le site Natura 2000 en 2021 représente environ 72 600 €, dont 65 % pour l'animation du Docob et 35 % sur les contrats Natura 2000 (figure 4). 6 des 7 contrats Natura 2000 ont ou vont faire l'objet de demandes de paiement pour cette année. Parmi eux, 5 sont des contrats avec des opérations annuelles sur 5 ans, soit de pâturage sur pelouses calcaires, soit associant du pâturage à une autre action de restauration mécanique ou manuelle. Le dernier contrat est un contrat engagé sur 5 années, mais dont le financement ne sera mobilisé que cette année. Il s'agit de la mise en défens et de l'aménagement du blockhaus.

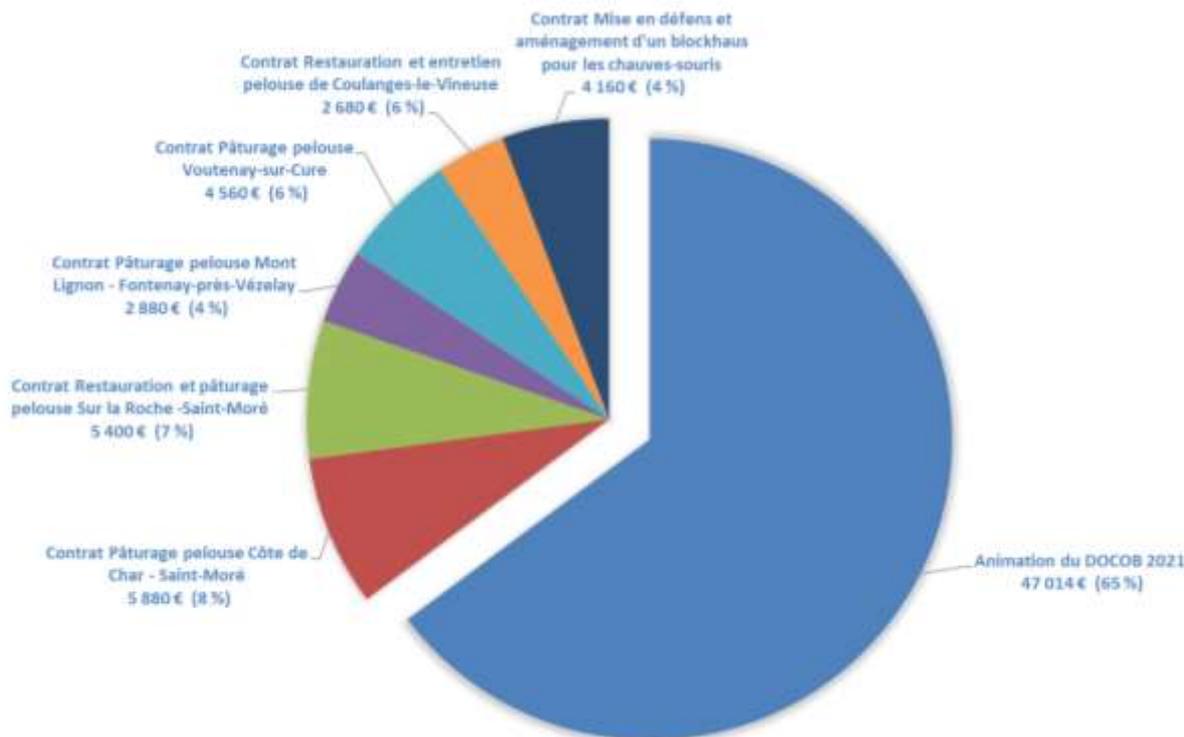


Figure 4 : diagramme de répartition du budget sur le site Natura 2000 en 2021

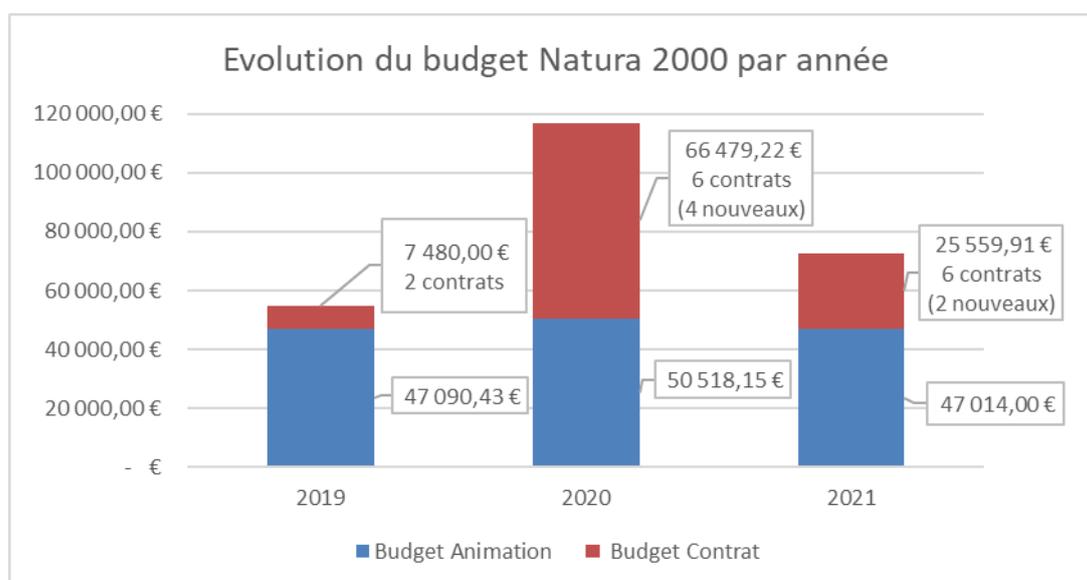


Figure 5 : Diagramme d'évolution du budget Natura 2000 entre 2019 et 2021

On constate que le budget consacré à l'animation est relativement stable (figure 5). Le budget des contrats est plus variable. Si le nombre de contrat a peu évolué entre 2020 et 2021 (1 contrat supplémentaire en 2021), le budget de 2020 était deux fois plus élevé. Cet écart est dû au coût relativement important du contrat de fermeture des cavités de Mailly-la-Ville et à l'action « chantier de restauration » du contrat sur la pelouse de Saint-Moré (lieu-dit Sur la Roche). En 2021, la répartition du budget des différents contrats est assez homogène (figure 4).

PROGRAMME D'ACTIVITE 2022

Mission ²	Détail des actions prévisionnel	Mesure du Docob concernée* ³	Objectif du Docob concerné**
1 - Mise en œuvre de la contractualisation	Suivi administratif et technique du contrat 2021-2025 entretien pelouses de Coulanges-la-Vineuse Montage et mise en route contrats d'entretien de pelouses calcaires à Mailly-le-Château et Brosses Montage et mise en œuvre contrat Mise en défens et aménagement gîte grands murins à l'Isle-sur-Serein Appui si besoin au CENB sur les contrats : pâturage Saint-Moré, Voutenay-sur-Cure, Fontenay-près-Vézelay	M11 (M1, M2, M8, M12)	D2 (+ A1 / C1 ou C2)
	Suivi des parcelles contractualisées et analyse des impacts / Accompagnement des porteurs de contrat sur la démarche et les protocoles	M11 / M15	D2
	Recherche de nouveaux projets de contractualisation, de partenaires, veille foncière	M11 / M16	D2 / D4
2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles	Aménagement des gîtes à chiroptères hors contrat (Arcy-sur-Cure, l'Isle-sur-Serein, Civry) - définir les outils d'engagement des propriétaires (charte ou convention)	M8	C1 / C2
	Relations avec les cofinanceurs et autres gouvernances Participations aux projets (APPB, stratégie aires protégées, ...)	M11 / M13	D2
3 - Assistance évaluation des incidences, veille écologique	Informations et renseignements sur l'évaluation des incidences	M13	G2
4 - Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Mise en place d'un protocole d'identification de la qualité écologiques des habitats forestiers.	M15	B / F
	Suivi des colonies de mise-bas et hibernation de chauves-souris. Prospection de nouveaux gîtes sur le site Natura 2000.	M15	F1
	Analyse des données 2021 du suivi acoustique chiroptères sites de mise-bas / renouvellement du protocole ?	M15	F1 / F2
	Pose de piège photos devant la cavité de Vincelles pour mesurer la fréquentation humaine pendant la phase d'hibernation des chiroptères	M10	C1
	Appel à Manifestation d'Intérêt UMS PatriNat : efficacité des mesures de gestion : milieux ouverts (avec le contrat de MLC et/ou Brosses) ?	M15	A1 / F
	Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges sur les thématiques du site (pelouses, forêts, chiroptères, ...).	M15	F2
	Formation : Analyse statistique des données naturalistes ou Méthodes de suivi des espèces	M11	F
	Formation : Initiation au soin des chiroptères	M11	F2
5 - Communication, sensibilisation et information	Réunions avec les acteurs locaux et les partenaires	M12	E
	Mises à jour du site internet	M12	E1
	Création de pages N2000 pour les sites internet des communes qui le souhaitent (base commune)	M12	E
	Elaboration et distribution de la plaquette du nouveau site ?	M12	E1
	Elaboration et distribution de la lettre d'informations Natura 2000 n°4	M12	E1
	Animations diverses en fonction des demandes (scolaires, grand public, acteurs, ...). En lien direct avec le site Natura 2000 et ses enjeux.	M12	E1
	Création et diffusion d'outils de communication pour les contrats	M12	E1
	Tournage vidéo du grand prix N2000	M12	C / E

² Les missions sont celles décrite dans l'outil "Système d'information du réseau Natura 2000" (SIN2) du Ministère

³ Liste des mesures* et des objectifs** du Docob ** : voir Annexe.

	Journée chiroptères et gestion forestières pour les gestionnaires et propriétaires forestiers (ONF)	M12	B2 / C / E
6 - Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques	Participation aux réunions, comités de suivis, échanges sur les projets des plans, programmes, documents d'aménagements, ...	M3 ou M4	B / C3
	Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires	M13	G1 / G2
7 - Gestion administrative et financière, gouvernance du site	Organisation et animation du COPIL	M11	D1
	Participation aux réunions des services de l'Etat et du réseau Natura 2000 (DDT Yonne, DREAL club opérateur)	M11 / M14	D / E / F / G
	Montage et suivis des dossiers administratifs et financiers (demande de subvention, de paiement, ...)	M11	D1
	Réunions techniques de suivi de l'animation	M11	D1
8 - Mise à jour du Docob	Etude : cartographie des habitats sur les entités du Serein et d'Arcy-sur-Cure : rédaction cahier des charges, recherche prestataire	M14	D3
9 - Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilan d'activités	Programmation et rapport d'activités	M11	D1
	Utilisation et mise à jour de Sigogne/SIN2 : mise en cohérence de l'animation avec l'outil SIN2	M11	D1

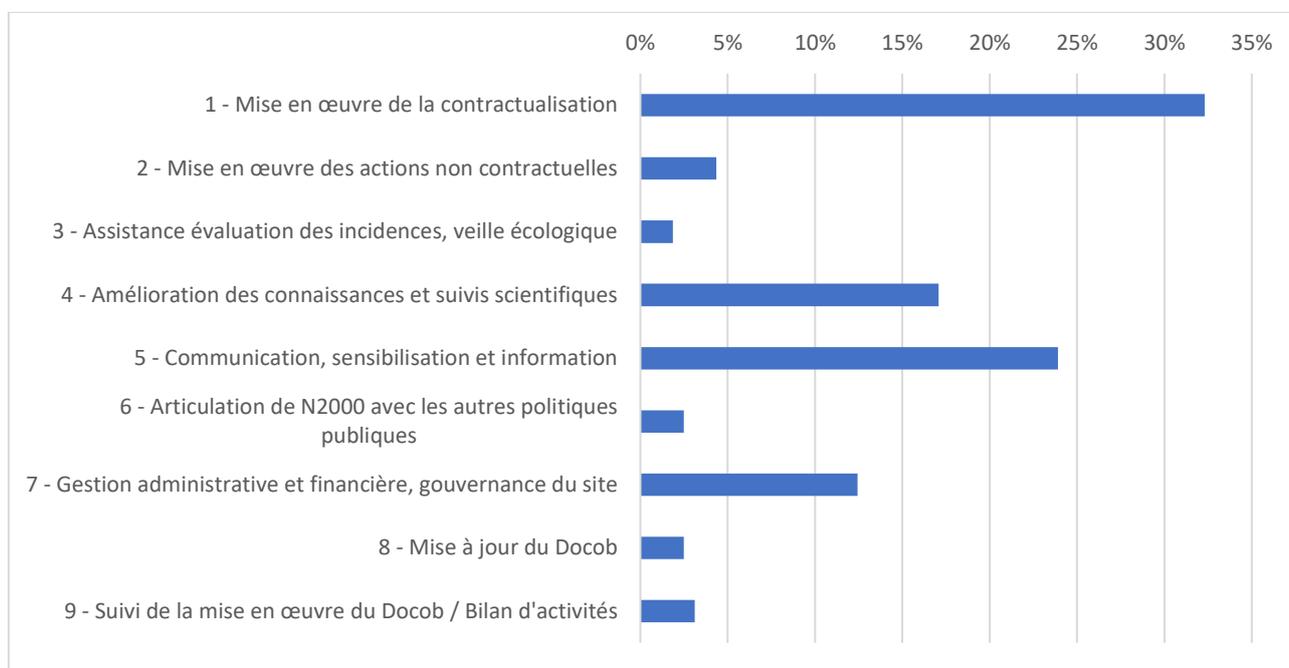


Figure 6 : Diagramme de répartition de l'activité d'animation prévisionnelle pour 2022

ANNEXES

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DOCOB RAPPEL DES OBJECTIFS DU DOCOB

Entités de gestion	Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitat et espèce d'intérêt communautaire concerné		Priorité * faible *** forte
EG 1 : Milieux ouverts	A - Maintenir ou restaurer un réseau de milieux ouverts favorable à l'expression de la biodiversité et fonctionnel à l'échelle du site en privilégiant une gestion extensive	A1- Restaurer et/ou maintenir les pelouses sèches calcicoles et les mosaïques de milieux ouverts et améliorer leur qualité écologique	Fourrés à buis et à genévrier Pelouses pionnières et pelouses calcaires à orchidées Eboulis Chiroptères Lépidoptères		***
		A2 - Préserver la dynamique particulière des éboulis en maîtrisant la fréquentation et en adaptant la gestion à la fragilité du milieu	Eboulis Lépidoptères		**
EG 2 : Milieux forestiers	B - Préserver et restaurer les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable privilégiant leur composition caractéristique et développant une diversité d'âges et de micro-habitats	B1 - Favoriser une gestion sylvicole intégrant la prise en compte des forêts d'intérêt communautaire et assurant leur pérennité dans un bon état de conservation	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant		**
		B2 - Favoriser le potentiel écologique des habitats forestiers (bois mort et vieillissant, clairières, mares, lisières, ...)	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant		**
EG 3 : Habitats à chauves-souris	C - Assurer la protection des chauves-souris d'intérêt communautaire et la préservation de leurs habitats à l'échelle du site	C1 - Assurer la qualité d'accueil, la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris	Chiroptères		***
		C2 - Pérenniser un réseau de gîtes hébergeant des colonies de chauves-souris d'intérêt communautaire	Chiroptères		***
		C3 - Maintenir et améliorer la qualité écologique des habitats favorables aux chauves-souris à l'échelle du site (ripisylve, réseau de haies, prairies permanentes, trame noire (réduction des éclairages publics), bosquets, vergers, mares, bandes enherbées, ...)	Prairies de fauche Forêt riveraines (ripisylve) Chiroptères Lépidoptères		***

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
D - Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB	D1- Assurer le suivi annuel technique et financier du site ainsi que l'animation et l'implication du comité de pilotage ou de suivi dans la mise en œuvre du DOCOB	***
	D2- Permettre la réalisation des actions du DOCOB grâce aux mesures de gestion contractuelles et non contractuelles	***
	D3- Evaluer et réviser le DOCOB	*

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
	D4- Assurer une veille foncière et le recueil de données d'usage et cadastrale pour faciliter la gestion	**
E - Favoriser l'appropriation et l'intégration du site Natura 2000 sur son territoire	E1- Informer, sensibiliser et associer les acteurs locaux, les usagers et le grand public sur les enjeux du site et la préservation de la biodiversité pour le territoire	***
	E2- Etablir ou maintenir le contact avec les propriétaires ou gestionnaires de secteurs à enjeux fort à l'échelle globale du site Natura 2000 (gîtes ou cavités à chauves-souris, pelouses en déprises ou patrimoniale d'intérêt majeur, falaises et éboulis, ...)	***
	E3- Valoriser les bonnes pratiques respectueuses des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site et de la biodiversité en général	**
F - Assurer le suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site	F1- Coordonner (et réaliser le cas échéant) les suivis scientifiques sur les HIC et les EIC à l'échelle du site	**
	F2- Améliorer les connaissances sur ces HIC et EIC	*
G - S'assurer de la cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les enjeux du DOCOB	G1- Concilier le développement des activités touristiques et sportives et de leurs aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site	**
	G2- Veiller sur les projets du territoire et la cohérence de ces projets, plans, programmes, aménagements et politiques publiques et sectorielles avec les enjeux du site et informer sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	**

LISTE DES MESURES DE GESTION DU DOCOB

N°	Intitulé de la mesure	Priorité
M 1	Gestion ou restauration de milieux ouverts par le pâturage	***
M 2	Gestion ou restauration de milieux par une action mécanique ou manuelle ciblée et raisonnée	**
M 3	Gestion irrégulière des habitats forestiers favorisant la diversité d'âges et d'étages et les essences caractéristiques de l'habitat	**
M 4	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents et d'arbres à cavités	**
M 5	Maintien ou création de corridors et linéaires de déplacement favorables aux chauves-souris	***
M 6	Maintien ou création d'une mosaïque d'habitats favorables aux chauves-souris	***
M 7	Amélioration de la qualité écologique des milieux agricoles permettant l'expression de la biodiversité	**
M 8	Mise en place d'aménagements ou d'opérations permettant la protection ou la préservation d'un habitat ou d'une espèce	***
M 9	Mise en place d'actions permettant la limitation ou l'élimination d'une espèce indésirable	**
M 10	Suivi de la fréquentation d'un site par les usagers	*
M 11	Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	***
M 12	Mise en œuvre d'actions de communication, d'information et de sensibilisation	***
M 13	Veille et mise en cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les préconisations du DOCOB	**
M 14	Evaluation, révision ou mise à jour du DOCOB	*
M 15	Etudes et suivis des habitats et des espèces du site et de leur état de conservation	**
M 16	Veille foncière et d'usage	**
M 17	Elaboration et révision de la Charte Natura 2000 du site	*